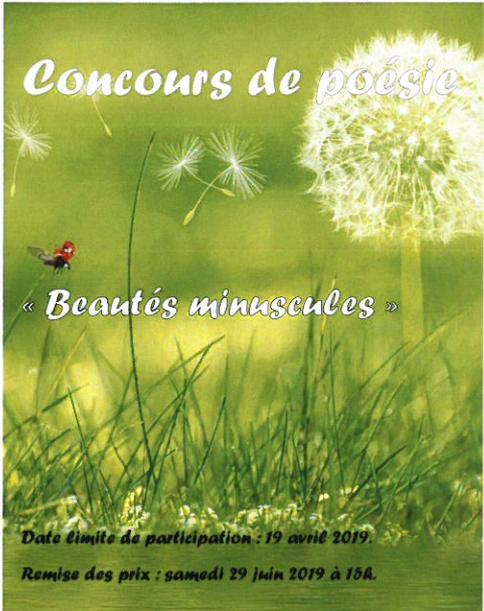


# NIVILLAC *Les Brèves*

PRINTEMPS 2019

## ■ MÉDIATHÈQUE



*Concours de poésie*

« *Beautés minuscules* »

*Date limite de participation : 19 avril 2019.*

*Remise des prix : samedi 29 juin 2019 à 16h.*

Renseignements et règlement du concours à l'accueil de la médiathèque ou sur <http://mediatheque.nivillac.fr>

L@ PARENTHÈSE médiathèque



### DIMANCHE 12 MAI À 14H30 CONTES ET MUSIQUES EN BALADE AVEC L@ PARENTHÈSE

Avec un parcours sinuant par les chemins, entre bois et jardin pour aller jusqu'à la rivière, les marcheurs du jour entreront rapidement dans le monde symbolique des contes et histoires. Avec les conteuses Debora Di Gilio & Fabienne Morel de la Cie Huile d'olive et beurre salé, Christiane Midawa Vitard, et le musicien Hervé Dréan. **Tout public à partir de 8 ans. 7€. Gratuit pour les enfants.**



Départ de la médiathèque L@ Parenthèse. Prévoir une durée de 3 heures pour la balade suivie d'un goûter offert. Repli au Forum en cas de pluie.

### FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque sera fermée le mardi 30 avril (en raison du mercredi 1<sup>er</sup> mai) et le mardi 7 mai (en raison du mercredi 8 mai férié et de la balade contée organisée le dimanche 12 mai).

### CHANGEMENT D'HORAIRE D'ÉTÉ

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, la médiathèque sera fermée le vendredi soir à partir de 18h30 et le samedi.

Merci de votre compréhension.

## ■ INFO MUNICIPALES

### ELECTIONS EUROPÉENNES

Le scrutin se déroulera le dimanche 26 mai 2019 de 8 heures à 18 heures dans les quatre bureaux de vote aménagés à cet effet dans le bâtiment de l'Accueil de loisirs, rue des Ajoncs. Ne pourront voter que les électeurs inscrits sur la liste électorale au 31 mars 2019. Pourront également voter les électeurs qui auront atteint l'âge de 18 ans la veille du scrutin.

Compte tenu de la mise en place d'un répertoire électoral unique consécutif à la nouvelle réforme électorale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, une nouvelle carte sera transmise à chaque électeur.

Si des anomalies sont constatées, celles-ci sont à signaler à la mairie.

Par ailleurs, pour voter chaque électeur devra présenter une pièce d'identité.

### DÉCHETS - SACS JAUNES

Il n'est plus nécessaire de se rendre en mairie pour récupérer des sacs jaunes. En effet, le pôle environnement d'Arc Sud Bretagne a été transféré sur la zone d'activités de la Grée Nevet.

Les sacs jaunes peuvent donc être récupérés à cette nouvelle adresse.

**Horaires d'ouverture :** Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9H00 - 12H00  
Jeudi : 9H00 - 12H00 et 14H00 - 17H00

### CHANTIERS COMMUNAUX

Deux chantiers importants vont commencer prochainement.

Le premier concerne l'aménagement de la place Saint-Pierre dans sa partie sud. Il démarrera vers le 15 avril par les travaux sur le réseau d'électricité et se poursuivra pendant 4 mois pour les travaux de voirie et d'aménagements paysagers.

Pendant le temps du chantier, la circulation dans le bourg sera modifiée. L'accès aux commerces du centre bourg sera néanmoins possible depuis les parkings non impactés par les travaux. Une signalisation sera mise en place à cet effet.

Le second concerne la construction de la tranche ferme du groupe scolaire primaire près de la gendarmerie à compter du mois de mai pendant une période de 18 mois. La tranche ferme concerne l'école maternelle, le restaurant scolaire, la bibliothèque, la salle de motricité, les locaux administratifs et techniques, les extérieurs (cour, préau, espaces verts).

### RÉSEAU TRÈS HAUT DÉBIT

Durant les années 2019 à 2023, la fibre optique va être déployée sur tout le territoire de la commune. 2 493 prises vont ainsi être installées durant cette période. L'ensemble représente un coût de 1 109 385 € supportés par moitié par la commune et par Arc Sud Bretagne (554 692,50 € chacun).

C'est le syndicat mixte Mégalis Bretagne qui est maître d'ouvrage de l'opération.

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Depuis le 18 mars, Monsieur Claude BAESSLER, conciliateur de justice tient une permanence tous les 3<sup>èmes</sup> lundis de chaque mois à la mairie de La Roche Bernard. Vous pouvez le contacter par mail à [claudebaessler@gmail.com](mailto:claudebaessler@gmail.com) ou par téléphone au 06 22 56 05 80. Une demande de convocation au conciliateur de justice peut être retirée à la mairie de Nivillac.

**Rôle :** Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour : des problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), des différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, des différends relatif à un contrat de travail, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux, etc.

Cas d'incompétence : Le conciliateur de justice n'intervient pas pour des litiges : d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire), de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.) qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales, de conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif).

## LE FORUM

Réservations : 02 99 90 82 82  
et/ou accueil@forumnivillac.fr



Tous les dancings  
seront fermés

### MARS : MOIS DU GALLO À NIVILLAC

Récit musical et dansé  
dans la langue du pays mitao  
par Matao Rollo.  
Samedi 30 mars à 20H30.

L@ parenthèse  
médiathèque

**RENCONTRE AVEC L'AUTEUR ALAIN QUILLÉVÉ**  
pour son livre Bals clandestins pendant la seconde  
guerre mondiale - **Vendredi 29 mars à 19H - Gratuit.**

**ATELIER DE SENSIBILISATION AU GALLO** (parent/  
enfant) animé par Anne-Marie Pelhâte - **Samedi 30  
mars 11h15-11h45 (3-6 ans) et 15h-15h45 (7-12  
ans).** Inscription obligatoire au 02 99 90 81 64 ou  
mediatheque@nivillac.fr - **Gratuit.**



### EXPOSITION DE 200 PHOTOS AU FORUM

Organisation : PHOTO-CLUB de la VILAINE MARITIME.  
Invité d'honneur : Asso-ciation des Photographes  
animaliers bretons.  
Du 2 au 13 avril 2019 (14h à 18h du lundi au samedi)

### LA MAL COIFFÉE

Polyphonies occitanes.  
Samedi 27 avril à 20H30.



**A.R.B.R.E :** Exposition Loisirs Créatifs : aquarelle  
patchwork, peinture sur soie, tricot, art floral, cartes  
brodées.

Du 30 avril au 12 mai 2019 (horaires d'ouverture du  
Forum + samedi 10h/12h - 14h/18h).



Samedi 22 juin de 14H à  
17H au Centre Culturel Le  
Forum

## Ateliers Theatre au Forum

Samedi 22 juin à 19H.

Sous la direction de Julien Gély,  
présentation spectacle de fin d'année :  
travail des ateliers enfants et adultes.

**SAMEDI 29 JUIN à partir de 19H.**  
Centre bourg de Nivillac.  
Inscriptions des groupes amateurs  
auprès du Forum jusqu'au 10 juin  
02 99 90 82 82.



## CCAS DE NIVILLAC

### BANQUE ALIMENTAIRE

Ouverture à partir du mercredi 10 avril 2019 à la Maison de la  
Solidarité rue Porte Garel 56130 Nivillac. Se présenter au CCAS de  
Nivillac le mercredi à la Mairie pour étude du dossier et procéder  
à l'inscription. Merci de penser à apporter les justificatifs de vos  
ressources et dépenses.

## PRÉSENTATION DE SORTIR PLUS

**SORTIR PLUS**  
À PARTIR DE 80 ANS

### SORTIR PLUS. C'est quand vous voulez

Aller chez le coiffeur, retrouver ses amis,  
faire ses courses, voir des spectacles...  
Vous avez 80 ans et plus,  
vous éprouvez des difficultés à  
vous déplacer. À votre demande,  
quand vous le voulez, votre caisse  
de retraite complémentaire met  
à votre disposition son service  
SORTIR PLUS pour vous accompagner,  
à pied ou en voiture.

### » À qui s'adresse SORTIR PLUS ?

**Vous, à partir de 80 ans** et si vous percevez  
une retraite complémentaire.

### » Comment ça marche ?

- **Vous appelez un conseiller** au numéro qui  
figure sur ce document.
- **Votre conseiller organise votre sortie  
avec vous :** aller à la gare, chez le coiffeur,  
retrouver des amis, faire des courses,  
voir des spectacles...
- **Votre accompagnateur vient vous chercher  
à l'heure convenue et vous conduit où  
vous voulez.** Selon le cas, il peut rester  
à vos côtés ou revenir vous chercher. Il vous  
raccorde ensuite à votre domicile.

### » Qui vous accompagne ?

Il s'agit d'un salarié d'un organisme d'aide  
à domicile ou de transport accompagné  
agréé par votre caisse de retraite. Si vous  
connaissiez vous-même un organisme de ce  
type, et s'il est agréé par l'AGIRC et l'ARRCO,  
signalez-le à votre conseiller.

### » Comment régler chaque sortie ?

**Avant d'organiser votre sortie, vous passez  
commande d'un chéquier SORTIR PLUS.**  
Il s'agit d'un chéquier Emploi Service Universel  
(CESU) d'une valeur de 150€ (10 chèques  
SORTIR PLUS de 15€ chacun). Par chéquier,  
votre participation forfaitaire sera de 15€ pour  
le premier chéquier, de 20€ pour le deuxième  
chéquier et de 30€ pour le troisième chéquier,  
le reste étant pris en charge par votre caisse  
de retraite. Vous pouvez bénéficier de trois  
chéquiers par an maximum.

À noter : ces chèques SORTIR PLUS ne peuvent  
pas servir à payer d'autres prestations : aide à  
domicile, femme de ménage, courses, séjour  
de vacances, billets de train ou d'avion,  
restaurant, taxi...

### » Combien ça coûte ?

**Le coût de chaque sortie est fonction de  
la distance et du temps nécessaire à partir  
de votre domicile.** Le montant correspondra  
à un nombre de chèques SORTIR PLUS qui  
sera déterminé avec vous au moment de  
l'organisation de chaque sortie.

Comment obtenir plus d'informations ?  
Après d'un conseiller au

0 810 360 560

Service 0,05 € / min  
+ prix appel

Sur votre commune :

**Bénéficiez de 50% de réduction  
sur les frais d'installation  
et du premier mois d'abonnement gratuit.**

**N'hésitez pas à nous contacter :**

ADMR de Nivillac  
CH Basse Vilaine – 2 rue de la Piscine • 56130 NIVILLAC  
02 99 08 54 23 • [admr.nivillac@orange.fr](mailto:admr.nivillac@orange.fr)

**Où retrouvez – nous sur :**

[www.admr56.com](http://www.admr56.com) • [www.filien.com](http://www.filien.com)

En partenariat avec le réseau



**L'ADMR C'EST AUSSI :**

- Le maintien à domicile
- L'aide à la famille, aux personnes handicapées, aux personnes âgées
- L'accompagnement & transport
- Le ménage & repassage
- La garde d'enfants à domicile

### CENTRE D'ACCUEIL ET DE PERMANENCE DES SOINS (CAPS)

Situé au rez-de-chaussée du Centre Hospitalier Basse Vilaine, 2 rue de la piscine à Nivillac, il est ouvert aux horaires suivants : En semaine : de 20h à 0h ; En week-end : de 16h à 22h les samedis (14h à 23h en juillet et août) ; de 9h à 12h et de 16h à 22h les dimanches et jours fériés.

**NE VOUS DEPLACEZ PAS TOUT DE SUITE :** Téléphonnez d'abord au 15, si vous pensez que la vie de quelqu'un est en danger immédiat. Dans les autres cas au 02 97 68 42 42 si vous habitez dans le Morbihan. Vous pourrez alors exposer votre cas et avoir un conseil adapté par un médecin régulateur.

**LES JEUDIS DE L'EMPLOI TERRITORIAL 2019** au Centre de Gestion du Morbihan : vous êtes demandeur d'emploi, agent public, salarié, étudiant, en formation continue ou en recherche de reconversion professionnelle, reconnu travailleur handicapé..., des conseillers du Centre de Gestion de Morbihan vous proposent d'échanger sur les secteurs qui recrutent, les missions intérim à pourvoir dans les collectivités, les métiers, les modalités d'accès aux emplois territoriaux et les dispositifs d'accompagnement en évolution professionnelle.

Des réunions d'information sont proposées un jeudi par mois de 14h à 16h au Centre de Gestion du Morbihan 6 bis rue Olivier de Clisson à Vannes, les 21 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin. Renseignements et inscriptions : [www.cdg56.fr](http://www.cdg56.fr) - rubrique « Accès à la fonction publique territoriale » - Pôle Conseil et Accompagnement aux Collectivités - Lucile GHEMAR - 02 97 68 31 53 - [lghemar@cdg56.fr](mailto:lghemar@cdg56.fr)

### PLAN CANICULE 2019 DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 15 SEPTEMBRE NE RESTEZ PAS ISOLE, PENSEZ AU PLAN CANICULE !

Comme chaque année, en prévision d'éventuelles chaleurs estivales, la commune de Nivillac tient, à titre préventif, un registre recensant les personnes fragilisées qui se sont signalées du fait de leurs difficultés de déplacement, de leur isolement, ou simplement de leur âge. Les Nivillacoises et Nivillacois désirant s'inscrire sur ce registre, ou inscrire un de leurs proches, peuvent s'adresser au CCAS afin de compléter une fiche de renseignements (noms, coordonnées, personnes à prévenir en cas d'urgence...).

Ces données confidentielles, conservées et mises à jour par le CCAS,

sont tenues à la disposition du Préfet du Morbihan en cas de mise en œuvre d'un plan d'alerte ou d'urgence, notamment canicule. Les personnes déjà inscrites sur le registre n'ont pas à renouveler leur inscription chaque année. Il leur est toutefois demandé de bien vouloir communiquer au CCAS tout changement de situation (changement d'adresse par exemple).

En cas de déménagement hors de Nivillac, les personnes concernées sont invitées à se réinscrire auprès de la mairie de leur nouvelle commune. Pour s'inscrire sur le registre du plan départemental de gestion de la canicule, vous devez remplir l'une des conditions suivantes : être Nivillacois, vivre à son domicile, avoir 65 ans ou plus, être en situation de handicap ou être reconnu inapte au travail et âgé de 60 ans ou plus.

**Le formulaire est disponible au CCAS de Nivillac (Mairie de Nivillac, 3 rue Joseph DANO 56130 Nivillac).**

### RÉSIDENCE AUTONOMIE LES MÉTAIRES DU CCAS DE NIVILLAC

La Résidence autonomie « Les Métairies », gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Nivillac, est un établissement public communal d'hébergement pour personnes âgées de plus de 60 ans, autonomes ou faiblement dépendantes, qui souhaitent rompre leur isolement ou se rapprocher de leurs proches. Une dérogation pour les moins de 60 ans peut être accordée exceptionnellement par le Conseil d'administration du CCAS de Nivillac et le Conseil départemental du Morbihan.

Formule intermédiaire entre le domicile et la maison de retraite médicalisée (EHPAD), une Résidence autonomie (ex foyer-logement) est un mode d'hébergement collectif non médicalisé accueillant des personnes âgées, qui ont besoin d'un cadre sécurisé. Etablissement vivant, porteur d'une dynamique bénévole, d'animations diversifiées, la Résidence autonomie Les Métairies de Nivillac favorise la vie sociale, l'ouverture sur l'extérieur et axe son accueil sur la prévention de la perte d'autonomie des personnes accueillies.

**LE PARC LOCATIF DU CCAS DE NIVILLAC** propose à la location des locaux professionnels sur la Commune de Nivillac. **Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter au 06 22 00 29 90 ou par mail [logement@ccas-nivillac.fr](mailto:logement@ccas-nivillac.fr).**

### CUISINE CENTRALE DU CCAS DE NIVILLAC

La Cuisine centrale de Nivillac vous accueille pour une journée « portes ouvertes » le mercredi 19 juin 2019. Nous invitons 4 groupes de 10 personnes pendant 1h15, aux horaires suivants : de 9h à 10h15, de 10h30 à 11h45, de 13h30 à 14h45 et de 15h00 à 16h15.

**Si vous êtes intéressés par cette visite,**

**merci de vous inscrire par téléphone  
au 06 22 00 29 72 ou par mail  
[cuisinecentrale@ccas-nivillac.fr](mailto:cuisinecentrale@ccas-nivillac.fr).**

## ACCA DE NIVILLAC - LES FEMMES À L'HONNEUR

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive l'ACCA de Nivillac organisait le dimanche 3 février 2019 une matinée de découverte de la battue à l'intention des femmes non-chasseresses. Le principe étant de faire découvrir ce mode de chasse. L'année précédente nous avons une vingtaine de femmes, cette année une trentaine ont répondu présentes. Nous avons passé une matinée placée sous le signe de la rencontre, de l'échange, de la convivialité et la bonne humeur. Cette matinée s'est clôturée par un verre de l'amitié en dégustant la galette des rois. Devant ce franc succès nous renouvelerons cette opération l'année prochaine. Merci.



## Nivillac nouveau CAP

Retrouvez nos articles sur l'actualité communale sur notre site : [www.nivillac-capavenir.fr](http://www.nivillac-capavenir.fr). Vous pouvez également nous joindre en passant par le site (Contactez les élus de Nivillac Nouveau Cap).

Yolande AMELINE,  
Nicolas CHESNIN, Marie-Noëlle  
GÉRARD-KNIGHT, Jérôme LE HUR,  
Pierre PRAT.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MARS	Ven 29	<b>Rencontre avec Alain Quillévé</b> à 19h pour la présentation de son livre « Bals clandestins pendant la seconde Guerre mondiale » (Skol Vreizh), en lien avec la saison culturelle du Forum. L@ Parenthèse. Entrée libre en fonction des places disponibles.
	Sam 30	<b>Initiation au gallo.</b> Deux ateliers parents-enfants : à 11h15 pour les 3-6 ans (durée 30 mn), à 15h pour les 7-12 ans (durée 45 mn). En lien avec la saison culturelle du Forum. L@ Parenthèse. Gratuit sur inscription.
	Sam 30	« Tous les dancings seront fermés » - <b>Récit musical dansé et conté en gallo</b> à 20h30 au Forum.
	Dim 31	<b>Loto du Club de l'amitié</b> à 14h au forum (Réservation possible au 06 33 29 18 85).
AVRIL	Du 02 au 13	<b>Exposition annuelle du photo club vilaine maritime</b> au Forum
	Mer 3	<b>Les petits bricolages du mercredi</b> : atelier de dessin (création de tessellations) pour enfants de 6 à 8 ans, de 16h à 17h30. L@ Parenthèse. Gratuit sur inscription.
	Sam 6	<b>L'heure du conte</b> , pour les enfants entre 0 et 3 ans, de 11h15 à 11h45 à L@ Parenthèse. Gratuit sur inscription.
	Jeu 11	<b>Fun day with Cara. Journée ludique et de partage tout en anglais</b> pour les 8-12 ans avec Cara Zimmer, de 10h30 à 15h30 L@ Parenthèse. Gratuit sur inscription. (Prévoir le pique-nique).
	Ven 19	<b>Soirée jeux de société</b> : spécial Unlock ! de 18h30 à 20h. L@ Parenthèse. Entrée libre.
	Sam 20	<b>Vide Bateaux</b> de 10h00 à 16h00 au port de Folleux, rive Nivillac (Réservé aux particuliers - inscription pour les exposants : 5 Euros. contact: gbechx@gmail.com)
	Mer 24	<b>Repas du Club de l'amitié</b> à 12 h au forum.
	Ven 26	<b>Loto</b> organisé par L'Acca et animé par Marie-Hélène à 20h au Forum (Ouverture des portes à 18h00).
	Sam 27	<b>Raconte tapis.</b> Pour enfants de 4 à 8 ans, de 11h15 à 12h à L@ Parenthèse. Gratuit sur inscription.
	Sam 27	<b>LA MAL COIFFÉE</b> - Chants polyphoniques occitans à 20h30 au Forum.
MAI	Du 30 avril au 12 mai	<b>Exposition Loisirs Créatifs Association ARBRE</b> au Forum.
	Mar 30	<b>Portes ouvertes</b> de 16h30 à 18h30 de l'école maternelle Les Petits Murins.
	Dim 12	<b>Balade contée</b> , à 14h30. Départ L@ Parenthèse. Enfants Gratuit. 7€. Repli au Forum en cas de pluie.
	Mar 14	<b>Atelier informatique</b> de 13h30 à 16h. Sur inscription auprès d'Arc Sud Bretagne au 06 31 28 54 72. Tutoriel offert. 4,30€ à L@ Parenthèse
	Mer 15	<b>Les Petits bricolages du mercredi</b> , de 16h à 17h30, pour enfants de 4 à 6 ans à L@ Parenthèse. Gratuit sur inscription.
JUN	Mar 21	<b>Atelier informatique</b> de 9h30 à 12h. Sur inscription auprès d'Arc Sud Bretagne au 06 31 28 54 72. 4,30€. Tutoriel offert à L@ Parenthèse.
	Sam 25	<b>Story time ! Eveil musical à l'anglais</b> pour les 0-6 ans, de 11h15 à 11h45 à L@ Parenthèse. Gratuit. Sur inscription.
	Dim 26	<b>Elections Européennes.</b>
	Mer 5	<b>Les petits bricolages du mercredi</b> pour enfants de 7 à 10 ans, de 16h à 17h30 à L@ Parenthèse. Gratuit sur inscription.
JUN	Ven 7	<b>Gala de Danse</b> - Association Danses Nivillacoises à 20h au Forum.
	Dim 9	<b>Randonnée annuelle des Speed Bikes</b> au profit de la recherche médicale. Renseignements et inscription speedbikes. nivillac@gmail.com 06 19 23 72 87.
	Dim 9	<b>Fête de l'École publique</b> des Petits Murins.
	Ven 14	<b>Gala de Danse</b> - Association Danses Nivillacoises à 20h au Forum.
	Sam 15	<b>L'heure du conte</b> , pour enfants de 4 à 6 ans, de 11h15 à 11h45 à L@ Parenthèse. Gratuit sur inscription.
	Sam 15	<b>Gala de Danse</b> - Association Danses Nivillacoises à 20h au Forum.
	Sam 15	<b>Kermesse de l'école Sainte Thérèse Saint Cry</b> à partir de 15h suivi d'un repas en soirée.
	Dim 16	<b>Kermesse de l'école Saint Louis.</b>
	Sam 22	<b>Story time ! Eveil musical à l'anglais</b> pour les 0-6 ans, de 11h15 à 11h45 à L@ Parenthèse. Gratuit. Sur inscription.
	Sam 22	<b>Remise des Prix aux lauréats du Concours de poésie « Beautés minuscules »</b> autour d'un verre de l'amitié, à 15h. L@ Parenthèse. Entrée libre.
	Sam 22	<b>Forum des associations de 14h à 18h</b> avec cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants à 17h00 au Forum.
	Sam 29	<b>Fête de la musique</b> à partir de 19h.
	Dim 30	<b>Vide greniers</b> organisé par l'amicale Laïque des Petits Murins (sur la Roche Bernard).